

Magazine municipal

N°30 - Septembre 2017

la Coljine

www.ventabren.fr

Bleue



Forte mobilisation contre le risque incendie





Intermarché

SUPER

DES MÉTIERS AU SERVICE DE VOTRE QUOTIDIEN



**GALERIE MARCHANDE
OUVERT LE DIMANCHE MATIN**

Rte de Berre - Quartier Saint Louis - VENTABREN
Tél. 04 42 28 80 61 - Fax. 04 42 28 77 28

Mot du Maire **3**



Vie associative

6-7



Culture

4-5



Urbanisme

12-15



Enfance Jeunesse

8-11



Événements

18-19

Actualités **16-17**



Patrimoine

21



Travaux

22-23

A votre service **24**



Portrait

27

Tribune libre **28**

Infos utiles **30**

Calendrier **32**

Rédaction et diffusion :
Commune de Ventabren
Directeur de la publication :
Fanny Andrieux
Responsable de la rédaction :
Alexandra Chabot
Rédaction :
Fanny Andrieux,
Sandra Bottamedi, Alexandra Chabot,
Jean-François Demeillers, Marie-France
Hemon, Mathilde Maccario, Robert Pieulle,
William Vitte
Crédit Photos :
Alexandra Chabot, Service Urbanisme,
William Vitte, Ventabren Jogging Aventure
Magazine d'informations
municipales semestriel
n°30 Automne 2017
Tiré à 2500 exemplaires
sur papier aux normes
environnementales



Conception graphique :
Agence 3MS
Agence de Communication
Publicité - Edition - Multimédia
9 ZA Bompertuis
Avenue d'Arménie
13120 Gardanne
Mail :
communication@agence3ms.fr
Tél. : 04 42 37 06 22
Responsable édition :
Marc Salvadéro
Service création : Eric Perrin
Imprimerie : Print Team
Toute reproduction intégrale ou partielle,
est formellement interdite
(loi du 11 mars 1957, art. 40 et 41
et Code Pénal art. 425).

Entreprises, commerçants vous souhaitez participer à ce magazine, contactez-nous au 04 42 37 06 22



SCOTT

Découvrez
nos Blenders
chauffants et
nos Expressos
broyeurs à grains

sélectionnés par

Georges Blanc



**CONÇU ET DÉVELOPPÉ
— EN FRANCE —**

EGUILLES / VENTABREN (13)
contact@scott-gear.fr

scott-gear.fr

Chères Ventabrennaises, chers Ventabrennais,

J'ai le plaisir de vous adresser la 30^{ème} édition de notre magazine communal. Depuis sa création, « La Colline Bleue » n'a cessé de vous informer sur la vie de notre village, de vous faire partager ses joies et ses peines mais également de vous présenter, tour à tour, des entreprises ou des personnalités de Ventabren.

Après un été extrêmement menaçant en termes de feux de forêts, je souhaite présenter, une nouvelle fois, tous mes remerciements à l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées pour protéger nos habitations, nos massifs et ceux des alentours. Cette nouvelle édition met à l'honneur ces hommes et ces femmes professionnels ou bénévoles.

En cette période de rentrée scolaire, nous avons à cœur de mettre en avant l'enfance et la jeunesse de notre village. En effet, les enfants de Ventabren ont tous de multiples talents. Ils savent chanter, danser, réaliser des films. Ils connaissent les droits et les devoirs des citoyens et sont même des membres actifs de la protection de notre village grâce à la sensibilisation apportée par la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).

Ventabren doit être une commune tournée vers l'avenir et pour cela quelques changements s'imposent. Afin que notre village puisse être dynamisé, durable, solidaire et actif, le plan local d'urbanisme (PLU) est en cours de révision et des travaux de raccordement aux réseaux d'assainissement et d'eau potable sont réalisés sur la RD10.

Le nouveau PLU permettra de préserver nos espaces naturels, de favoriser la création de projets pour les anciens comme pour les jeunes ménages mais également de créer de nouveaux emplois et de favoriser le développement économique local.

La zone d'activité économique de Château Blanc découle justement de ce nouveau PLU et sera un atout économique majeur pour Ventabren. Afin d'alimenter cette nouvelle ZAE, des travaux d'extension des réseaux d'assainissement et d'eau potable sur la RD10 étaient nécessaires.

Nous comprenons que ces travaux puissent être gênants pour les Ventabrennais et nous vous prions de croire que nous avons prévu tous les aménagements nécessaires pour rendre la circulation la plus fluide possible.

Enfin, je ne vous cacherai pas ma joie face au succès rencontré, cette année encore, par nos événements culturels et festifs. Vous étiez plus de 300 personnes à la Fête de la Saint-Jean et au bal du 13 juillet. Je suis heureux que nos traditions et nos coutumes perdurent au fil des ans.

En vous remerciant encore pour la confiance que vous m'accordez, je vous prie de croire, chères Ventabrennaises, chers Ventabrennais, à l'assurance de mon parfait dévouement.



Claude FILIPPI

Maire de Ventabren

Conseiller Métropolitain d'Aix-Marseille Provence

2017 : Une soirée riche

Cette année encore, Ventabren a accueilli la 11^{ème} édition du **Festival Courts dans le Vent** qui s'est déroulé au mois de mai. L'association les Amis du Festival favorise la mise en place, l'évolution et la promotion du festival « Courts dans le vent » organisé par l'Union Méditerranéenne de Cinéma et Vidéo et la municipalité de Ventabren. Au cours de ces Rencontres Régionales de l'UMCV, ont été projetés les meilleurs courts-métrages autoproduits par des réalisateurs venant de l'ensemble des clubs du Grand Sud Est, Provence, Alpes, Côte-d'Azur, Corse, Languedoc-Roussillon. Ce concours a permis d'établir un palmarès régional, puis de sélectionner les meilleures œuvres qui participeront au concours national, puis international.

Un peu plus tard, **l'Expo des Métiers d'Art et de l'Artisanat et l'Expo-Rue des Peintres** ont pris place dans le Village. Artisans, créateurs professionnels, artistes amateurs ou professionnels étaient au rendez-vous. Cette exposition a joué la carte de la qualité et de la diversité des activités et des œuvres présentées tout en mettant en lumière la créativité de chacun.



Au mois de juin, le **cinéma de plein air** s'est transformé en cinéma d'intérieur en raison du vent mais cela n'a pas empêché une cinquantaine de personnes à venir profiter du film projeté. Kung Fu Panda 3 a bien fait rire parents et enfants pendant 1h30.

Comme à son habitude, la **fête de la Saint-Jean** a été conviviale et a rassemblé beaucoup de Ventabrennais au pied du Vieux Moulin. Après un pique-nique en famille ou entre amis, le concert de la chanteuse Siska a beaucoup plu aux villageois, surtout aux jeunes filles qui n'ont pas hésité à demander quelques autographes.

De nombreux bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile étaient présents. Grâce à eux, le Feu de la Saint-Jean s'est déroulé en toute sécurité. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à sauter par-dessus le feu avec l'aide des membres de la RCSC.

Le **Grand Bal du 13 juillet** s'est fêté dans la joie et la bonne humeur. Plus de 300 personnes sont venues faire la fête sur l'Esplanade de la Salle Reine-Jeanne. Grâce à La Douce Heure des Mets, au Piccolo Furgone et au Wheeling Café, rien ne manquait pour passer une bonne soirée. Sans oublier l'Orient Express Orchestra qui a enthousiasmé tous les spectateurs au Plateau de Ventabren.

son culturelle et conviviale



La galerie

Vitrine des artistes locaux



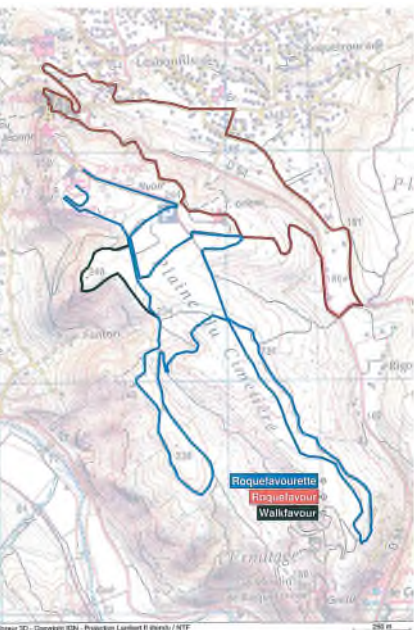
La galerie A-Z'ART située dans le vieux village est un espace culturel dédié aux artistes et créateurs de la région. Elle accueille différentes expositions d'avril à décembre. L'entrée est libre et les horaires varient selon les expositions.

La galerie est à l'initiative de l'équipe des "Hauts de Ventabren", rassemblement de riverains du vieux village motivés et enthousiastes pour faire vivre le cœur ancien de la commune.

Pour les lecteurs passionnés ou momentanés, une boîte à livres est à votre disposition à l'extérieur de la galerie. Vous pouvez déposer vos livres lus et en découvrir de nouveaux. Ce service est libre et accessible à tous.

**Nous vous donnons rendez-vous en 2018
pour une nouvelle année culturelle et festive !**





A l'occasion de la 20^{ème} édition de La Roquefavour, retour sur ses débuts et zoom sur son évolution.

Créée en 1996, la course de La Roquefavour est née grâce à l'association sportive Courir en Provence et notamment à son président de l'époque, Dany Bruet qui l'a imaginée. En 20 ans, le parcours initial a subi quelques modifications et le choix des courses pour les participants a bien évolué.

Le parcours de 13,3km partait initialement du parking d'Intermarché, pour finir en face de la salle Jean Bourde tout en passant sous l'Aqueduc (d'où son nom) et en longeant l'Arc. Aujourd'hui, les coureurs font leur départ et leur arrivée sur le plateau sportif en passant notamment par le village, le parking de l'école ou encore par le chemin des Marseillais. Au fil des années, la trajectoire a du être révisée dans un contexte de sécurité pour les participants.

Seule course à l'origine, **La Roquefavour** fut ensuite rejointe par une randonnée familiale pour les accompagnants de 2003 à 2010. Ensuite, en 2013, **la Roquefavourette**, course de 7,5 km intégralement sur le plateau, a vu le jour. Enfin, **la Walkfavour**, marche sportive de 8 km a été créée en 2015 et permet à tous, coureurs et marcheurs de profiter des points de vues sur l'Aqueduc et les massifs alentours. Après une fusion entre associations, **Courir en Provence** a rejoint **Ventabren Jogging Aventure** en 2014 mais cela n'a pas eu de modification sur les différentes épreuves déjà existantes.

Dans ses premières années, l'événement sportif a rassemblé jusqu'à près de 750 coureurs. Avec la création d'autres courses de ce type dans les alentours, et avec l'attractivité des trois formules d'épreuves, il se maintient désormais à près de 600 participants chaque année. « Une année, nous avons eu des Anglais », se souvient Joëlle Gauchet, Vice-présidente de l'association. Les

gens viennent du Département et même de plus loin, profitant de leur passage pour courir à Ventabren. La Roquefavour a été de nombreuses fois récompensée par les instances fédérales.

Au mois de mai dernier, à l'occasion de la 20^{ème} édition, l'association VJA a mis en place des courses ouvertes aux enfants de 6 à 15 ans. Elles se sont déroulées sur la piste du stade, la distance variant en fonction des âges de 550 mètres à 1720 mètres.

Le groupe (membres de VJA) comprenant aujourd'hui une dizaine de personnes dont 5 membres présents depuis la 1^{ère} édition, travaillent pendant toute l'année à la réalisation de cet événement sportif.

Dates clés :

- **1996** : création de la Roquefavour
- **2013** : création de la Roquefavourette
- **2014** : fusion entre Courir en Provence et Ventabren Jogging Aventure
- **2015** : création de la Walkfavour
- **2017** : courses enfants de 6 à 15 ans





Quand transition énergétique rime avec reconquête agricole.

A Ventabren, sur le site de Château Blanc, un nouveau concept, innovant, de Développement Durable est né : associer énergie et production agricole sur un même territoire au plus près – et AVEC les CITOYENS - dans un projet global de développement économique et de création d'emplois.

- Avec l'installation d'une aire de panneaux photovoltaïques
- Avec la création, sur le site, de 2 ha de terrain agricole pour chaque ha de panneaux photovoltaïques
- Avec une aide financière apportée par l'exploitation du parc (% des bénéficiaires fixé dans les statuts). - Ceci est tout à fait dans l'esprit d'un Projet Participatif et Citoyen -
- Avec un partenariat Chambre d'Agriculture – Région – Département et Métropole

Le projet est en concordance parfaite avec l'Opération d'Intérêt Régional lancée avec l'Agence Régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation des Entreprises.

VENTABREN SMART VILLAGE : trois grands projets pour Ventabren

- L'Ecoquartier à Energie Positive de l'Héritière
- La Centrale Solaire de Ventabren
- L'Ecoparc de Château Blanc

La commune s'inscrit dans la logique de « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), dont elle a même obtenu le statut !



Solaris c'est :

Deux entités distinctes dans leurs fonctions mais mutualisant leurs ressources et sources de financement : La Centrale Solaire sur 6 ha – Le Domaine Agricole sur 47 ha.



**« Le Parc Agri-Solaire,
c'est l'énergie de demain
avec une aire agricole recrée »**

Le Projet SOLARIS franchit un à un tous les obstacles de ce véritable parcours du combattant qu'est le suivi d'un Projet d'intérêt général dans la jungle des administrations et des réglementations, grâce à l'implication personnelle de notre Maire dont les actions ont permis la poursuite du Projet SOLARIS.

VENTABREN DEMAIN, Association de Terrain, Laboratoire d'Idées, s'engage, aux côtés de la Municipalité, dans les grands projets structurants portés par la Commune :

- L'Urbanisme par l'application du concept d'Ecoquartier à l'Héritière,
- La Transition Énergétique liée à la Reconquête Agricole par le Projet Participatif et Citoyen SOLARIS
- La Culture par la création d'une pièce de théâtre sur le thème du Développement Durable : « FIAT LUX »



Le covoiturage

Action citoyenne pour faciliter les déplacements scolaires et de loisirs



C'est la solution pour partager entre parents les accompagnements des enfants aux activités scolaires et de loisir

Mise en relation sécurisée

Organisation

Échanges en temps réel

CONTEXTE

La mise en place d'un plan de déplacement des établissements scolaires (PDES) pour les groupes scolaires primaires de plus de 250 élèves est désormais obligatoire en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Maire de Ventabren, Claude Filippi, s'est engagé à ce que la commune mette en œuvre cette mesure.

L'objectif de ce plan de déplacement est de limiter l'utilisation de la voiture individuelle, au profit d'une pratique accrue des modes alternatifs, notamment dans le cadre des trajets domicile-école.

Afin de connaître les habitudes et les besoins de chacun, une enquête a été réalisée auprès de l'ensemble des familles du groupe scolaire de Ventabren. 80% des familles y ont répondu.

ACTIONS RETENUES

Chaque commune a libre choix quant aux actions à mettre en place dans le cadre du plan de déplacement.

Pour Ventabren, la première action retenue est de favoriser et de faciliter le covoiturage pour se rendre aux écoles.

Cmabulle

Le service Enfance Jeunesse, coordinateur de ce projet, vous propose une manière simple et sécurisée de faire du covoiturage. En effet, grâce à l'application mobile Cmabulle, les parents d'enfants scolarisés ou participant à des activités extrascolaires peuvent être mis en contact. Cmabulle protège les données sensibles des utilisateurs de façon à protéger les parents et leurs enfants. Seuls les parents référencés par le service Enfance Jeunesse auront accès à ce service.

Utilisation de Cmabulle

Le pôle Enfance Jeunesse de Ventabren va créer un compte sur l'application mobile et va y référencer les adresses mail de l'ensemble des parents du groupe scolaire Edouard Peisson. Les emails des adhérents ont été codés pour les rendre illisibles.

A vous de jouer :

- Créez votre compte sur cmabulle.fr ou téléchargez l'application mobile et acceptez les CGU
- Sélectionnez la structure « service Enfance Jeunesse » et les structures correspondants à vos enfants
- Contactez les autres parents pour vous organiser

D'autres actions seront mises en place dans le courant de l'année scolaire, notamment la création de divers aménagements pour favoriser le cheminement et la sécurité des piétons aux abords du groupe scolaire Edouard Peisson.

Les parents seront informés tout au long de l'année.

EXPERIMENTATIONS

Une première expérimentation aura lieu avant les vacances de Toussaint 2017 et d'autres suivront dans l'année 2017-2018.

Pour vous procurer la présentation en détails de l'application mobile Cmabulle ou pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter le service Enfance Jeunesse via le portail famille ou la directrice enfance jeunesse à l'adresse : direction.eje@mairie-ventabren.fr

Rythmes scolaires

Les Ventabrennais favorables majoritairement au retour à la semaine de 4 jours

Un retour à la semaine de 4 jours (lundi / mardi / jeudi / vendredi) de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 est envisageable à la rentrée 2018.

Le nouveau gouvernement a annoncé qu'il souhaitait redonner le libre choix aux communes de maintenir la semaine de quatre jours et demi ou d'abroger la réforme de François Hollande à laquelle le Maire s'était fortement opposé.

Pour faire suite à cette annonce gouvernementale, la municipalité de Ventabren étant en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours, a réalisé un sondage auprès des parents d'élèves, des enseignants et des associations.

Les résultats de cette enquête révèlent qu'une très large majorité des familles

Résultat du sondage pour le retour à la semaine scolaire de 4 jours

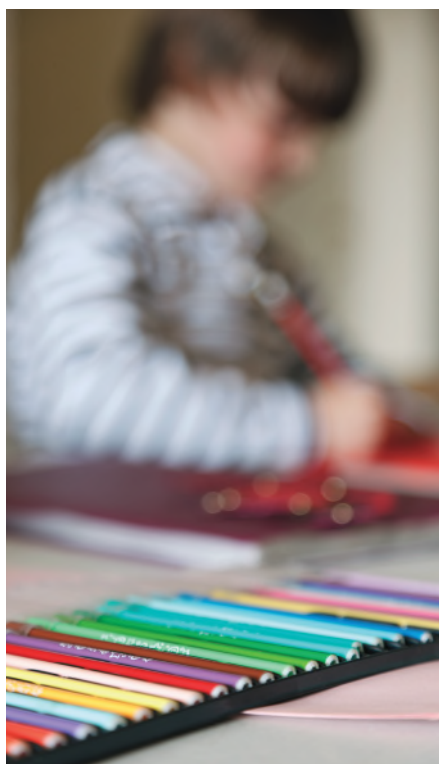
(réalisé par famille, hors CM2)

Maternelle		Elémentaire	
Parents d'élèves		Parents d'élèves	
POUR	CONTRE	POUR	CONTRE
138	22	137	20
sans avis	2	Sans avis	0
Enseignants		Enseignants	
POUR	CONTRE	POUR	CONTRE
7	0	6	6

sondées est favorable à la révision de l'organisation de la semaine scolaire des enfants des écoles maternelle et élémentaire du Groupe scolaire Edouard Peisson.

Dès la rentrée 2017, le Maire entamera une phase de concertation approfondie avec les Elus et les services de la municipalité, le corps enseignant, les acteurs éducatifs, la fédération de parents d'élèves et le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN).

Ainsi, cela permettra une mise en place organisée et adaptée aux nouveaux rythmes scolaires pour les enfants et les équipes pédagogiques à partir de septembre 2018.



Laboratoire de Biologie Médicale
SAMBOURG
Site de Coudoux-Ventabren

OUVERTURE depuis février 2015
Quartier "Le Moulin du Pont",
Carrefour D10/D20 - 13111 COUDOUX
Heures d'ouverture : 7h à 19h et Samedi de 7h à 12h
Tel: **04.42.15.94.95** - www.sambourg.com
Laboratoire accrédité COFRAC selon les normes NF/EN/ISO 15189

SATR

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS - VRD SOLS INDUSTRIELS...

188 Av. des Alumines - BP 20024
13541 GARDANNE Cedex

TEL : 04.42.39.77.45

FAX : 04.42.39.77.46

Mail : contact@satr.eu



SUD-EST PISCINES rend accessible vos rêves de baignades...

"Soyez prêts dès le printemps prochain,
construisez maintenant, plongez dès les beaux jours"

escale
PISCINES



WWW.SUD-EST-PISCINES.FR



- Un magasin à votre service : conseils, produits d'entretien, accessoires, robots, pompes à chaleur, filtres...
- Un service technique à votre disposition, contrat d'entretien
- La construction de votre piscine, de la conception à la réalisation
- Garantie décennale de pose
- Plus de 20 ans d'expérience



DEVIS GRATUIT

909 ROUTE DE BERRE 13122 VENTABREN 04 42 63 29 83

Les enfants de La Marelle, jeunes réalisateurs en herbe

Dans le cadre des activités périscolaires du centre de loisirs municipal La Marelle, une activité de réalisation d'un court métrage est organisée tout au long de l'année scolaire.

Cette année le film écrit et réalisé par les enfants de La Marelle s'intitulait « Vivre ensemble ». En mai dernier, ce court métrage a été diffusé lors des 42^{èmes} rencontres régionales de courts métrages en partenariat avec les Amis du Festival « Courts dans le Vent » et l'Union Méditerranéenne de Cinéma et Vidéo.

Encadré par Mathilde Maccario, cet atelier est proposé dans le but de sensibiliser un groupe d'enfants à l'histoire du cinéma, aux différents moyens techniques et artistiques. A travers des ateliers ludiques l'enfant peut alors confronter librement son point de vue avec ses camarades, comprendre comment sont construits les films et enfin, passer à la pratique devant et derrière la caméra pour réaliser un court métrage.

Le court métrage « Vivre ensemble » s'est distingué par deux récompenses :

- Prix du meilleur film scolaire (Trophée offert par l'UMCV)

- Prix Junior (Trophée offert par la Municipalité)

Le centre municipal La Marelle est adhérent à la Fédération Française du Film et de la Vidéo.



La chorale de l'école fait une nouvelle fois sensation

La représentation annuelle de la chorale du groupe scolaire Edouard Peisson s'est déroulée mercredi 14 juin, sous les yeux émerveillés du public.

Chaque semaine depuis 17 ans, Laetitia Ouvrard fait travailler les enfants de la petite section au CM2 afin que le spectacle de fin d'année soit toujours plus que réussi. Concentration, écoute et position sont les maîtres mots de cette professeure de solfège.

Cette année, la chorale avait pour thème Les instruments de musique. Les enfants des 13 classes du groupe scolaire de Ventabren ont chanté pas moins de 15 chansons avec pour sujet principal un instrument de musique dont la célèbre chanson de France Gall « Il jouait du piano debout », clou du spectacle. Le choix des chansons est discuté en équipe pédagogique en présence des enseignants et ce en fonction du projet annuel de l'école.

La musique et le chant permettent aux enfants dyslexiques et dyspraxiques de travailler agréablement leur diction et la coordination de leurs mouvements, action très importante pour Laetitia.



BT MENUISERIE
83 CHEMIN DE L'HERITIÈRE 13122 VENTABREN

Tous travaux de menuiserie
neuf ou rénovation
06.07.27.50.39

BARTH THIERRY artisan menuisier barththierry@hotmail.com



PAIN DE TRADITION FRANÇAISE
JACOB'S

BOULANGERIE
ouverte tous les jours
week end et jours fériés de 6h30 à 20h00 non stop

Route de Berre - D10 - Quartier de Maralouine
13122 Ventabren
07 69 36 55 21


OPTIMHOME
immobilier

TOUTES TRANSACTIONS
IMMOBILIERES

Pierre-Jean OYANT

VOUS MÉRITEZ L'EXCLUSIVITÉ

06 75 89 01 51 - 13122 Ventabren
pierrejean.oyant@optimhome.com
www.oyant.optimhome.com


J.C. Créations
164 Chemin des Espaillards. 13122 VENTABREN

**Transfert sur DVD / USB vos films
Super 8 - 8mm - 9,5- 16 mm**

Numérisation sur USB vos VHS - Hi8 - D.V

Tél: 04 42 28 81 22
www.transfert-dvd-film.com

Sur Rendez-vous uniquement - Devis gratuit

Nouveau c pour le pl d'urbanis

*La révision du Plan Local
d'Urbanisme de la commune
a été l'occasion de construire
un véritable projet ambitieux qui
s'attache à répondre aux attentes
et besoins des Ventabrennais
en matière de logements,
d'amélioration de leur cadre
de vie, et d'emplois.*

C'est un réel programme opérationnel qui a été réalisé et qui va bien au-delà d'une simple planification réglementaire.

Le nouveau PLU s'articule ainsi autour de 3 principales dynamiques pour :

- **un village durable** comprenant la préservation des espaces naturels, forestiers, agricoles, garants d'un cadre de vie de qualité, ainsi qu'une augmentation des espaces agricoles.
- **un village solidaire** favorisant des projets qui tissent des liens entre nouvelles et anciennes générations de notre commune. Ce sont des projets qui intègrent à la fois l'habitat pour les anciens (maison de retraite médicalisée, résidences seniors) et l'habitat pour les jeunes ménages. Le tout accompagné également par une mixité des fonctions, des équipements publics, des commerces de proximité afin d'impulser une vraie vie de village.
- **un village actif**, permettant la création d'emplois sur la commune et favorisant le développement économique local grâce au projet de la zone d'activité artisanale de Château Blanc et aux commerces de proximité dans les nouvelles centralités (Héritière, Tchak...).

Calendrier an local me

Au départ,
le calendrier
de la procédure
de révision du PLU
était le suivant :

- 31 janvier 2017 : Arrêt du PLU par le Conseil Municipal en séance
- Jusqu'à fin avril 2017: Consultation des Personnes Publiques Associées
- Du 15 mai au 15 juin 2017 : Enquête publique
- 15 juillet 2017 : Rapport du commissaire enquêteur
- Septembre 2017 : Approbation définitive du PLU

La révision du PLU de Ventabren a fait l'objet de nombreuses procédures (études, consultations, commissions...) afin de valider le dessein de ce nouveau projet urbanistique.

Dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées (PPA), une Commission Départementale a émis un avis réservé sur le projet du Parc Photovoltaïque, retardant ainsi la procédure fixée.

La municipalité regrette amèrement cette superposition de procédures administratives interminables qui ont conduit à modifier le calendrier initial.

Nouveau calendrier de la procédure de révision du PLU :

- Du 7 septembre au 9 octobre 2017 : enquête publique qui ne pouvait pas être organisée pendant les vacances des mois de juillet et d'août
- Début novembre 2017 : rapport du commissaire enquêteur
- Décembre 2017 : approbation définitive du PLU



Déroulement de l'enquête publique

- Permanences du commissaire enquêteur en mairie - Salle des Mariages
 - o Le jeudi 7 septembre de 9h00 à 12h00
 - o Le samedi 16 septembre de 9h00 à 12h00
 - o Le lundi 25 septembre de 14h00 à 16h30
 - o Le mercredi 4 octobre de 9h00 à 12h00
 - o Le lundi 9 octobre de 14h00 à 16h30
- Le projet de PLU est consultable :
 - o Sur le site internet de la commune
 - o En mairie au service urbanisme en dehors des permanences du commissaire enquêteur
- Vos observations peuvent être faites soit :
 - o Directement auprès du commissaire enquêteur
 - o Par courrier adressé en mairie à l'attention du commissaire enquêteur
 - o Sur le registre d'enquête publique
 - o A l'adresse mail suivante : plu2017ventabren@gmail.com

A l'issue de l'enquête publique le commissaire enquêteur dispose d'un mois pour rendre son avis et des modifications mineures peuvent éventuellement être apportées au projet.

La révision du PLU prendra fin au mois de décembre prochain après son approbation par le Conseil Municipal.



Quartier de Château Noir

Le Maire dénonce l'activité de compostage illicite

En novembre 2016, la municipalité découvre qu'une entreprise, Traitement Eco Compost, réalise en zone agricole sur un terrain privé une activité de compostage.



Les riverains subissent de nombreuses nuisances olfactives, sonores et visuelles insupportables.

Aucune autorisation écrite ni verbale n'a été délivrée par Monsieur le Maire ou la commune à cette entreprise locataire d'un terrain sur le quartier de Château Noir, qui exerce une activité de compostage sous couvert d'une prétendue autorisation de la Préfecture, et qui de surcroît ne retire à la Poste aucun courrier officiel de la Commune.

Monsieur le Maire a entrepris plusieurs actions depuis la fin 2016 : saisine du Préfet, de la Présidente du Conseil Départemental, arrêté municipal d'interruption d'activité, saisine des Gendarmes, démarches urbanistiques (CHAMP, CD13...).

Il a également demandé à l'Avocat de la Commune pour ester en justice sur les aspects suivants :

1/ Trouble à l'ordre public : atteinte à la sécurité et à la salubrité, risques d'incendie, nuisances olfactives, visuelles et sonores, insuffisance de dessertes routières...

Un procès-verbal de constatation des multiples infractions a été établi par les services de la Police municipale.

2/ Atteinte au PLU de la commune : zone agricole A2 : l'activité de l'entreprise n'est pas une activité de la sphère de l'activité agricole.

3/ Infraction à l'article L480-2 du code l'urbanisme : refus de réponses de demande de pièces complémentaires du service de l'urbanisme à la Déclaration Préalable de travaux.

Un arrêté municipal coercitif et motivé de cessation de l'activité en un lieu non autorisé par le PLU a été pris le 1^{er} juin 2017.

Une assignation en référé devant le Tribunal de Grande Instance d'Aix-en-Provence à l'encontre de la société Traitement Eco Compost, initiée par la commune et les riverains du quartier, est fixée au mardi 12 septembre 2017 pour ordonner la cessation immédiate de l'activité, la démolition et la remise en état.

En parallèle, sous l'impulsion des demandes de Monsieur le Maire, les services de l'Etat ont entamé une enquête, aboutissant le 18 mai dernier à un arrêté préfectoral de prises de mesures de sécurité liées au Code de l'Environnement. Le 27 juin 2017, constatant l'inobservation des conditions applicables, les services de l'Etat ont mis en demeure la Société de satisfaire les obligations dans un délai de un mois sous peine de sanctions prévues à l'article L 171-8 du code de l'environnement.

Désormais, la Commune et les riverains comptent sur la Justice et les forces de l'ordre pour faire respecter les termes de l'arrêté municipal.

De telles activités ne sont pas admises. Monsieur le Maire, au nom de la commune, se battra inlassablement pour assurer la quiétude des administrés.



La future Zone d'Activité Economique de Château Blanc

Atout économique majeur pour Ventabren

*La Zone d'Activité Economique
du lieu-dit Château Blanc,
d'une surface de 36 hectares,
est idéalement située au nord-est
de Ventabren.*

A 2 km du centre-ville et à proximité directe des habitations pavillonnaires, le site de la future Zone d'Activité Economique est en périphérie de l'autoroute A8 reliant Salon de Provence à Aix, au niveau de l'aire de repos de Ventabren, ainsi que de la RD10 reliant l'ouest aixois à l'étang de Berre. Il a par conséquent de bonnes dispositions en termes de perception et d'accessibilité par les riverains et les automobilistes de passage (effet vitrine). Le site se caractérise également par le viaduc de la ligne LGV Méditerranée qui surplombe la ZAE.

Cette zone d'activité est le seul espace disponible, pour la commune de Ventabren, permettant de renforcer l'activité économique et l'emploi sur son territoire. Ce secteur correspond à des friches agricoles, des délaissés de la LGV et de l'A8 et est impropre à l'habitation du fait des fortes nuisances dont il fait l'objet. Soutenu par la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Bouches du Rhône, ce projet contribue à renforcer l'offre de foncier à vocation économique sur le secteur d'Aix en Provence.

L'étude de faisabilité a permis d'avoir une approche en termes de viabilité et d'intérêt économique de la zone. Les cibles économiques visées sont les secteurs services aux entreprises, l'industrie et l'artisanat.

Planning de l'opération

- Année 2017 :

- o Finalisation de l'étude projet
- o Approbation du PLU
- o Dépôt du permis d'aménager et de l'étude d'impact
- o Diagnostic archéologique
- o Amenée des réseaux
- o Pré-commercialisation

- Année 2018 :

- o Marché Public de travaux
- o Démarrage des travaux
- o Commercialisation et permis de construire possibles

- Année 2019 :

- o Fin des travaux



Les élèves de Ventabren désormais

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC autrefois CCFF) est intervenue auprès des enfants de l'école primaire de Ventabren afin de les sensibiliser aux feux de forêt.



Fin mars, la première intervention de la Réserve Communale de Sécurité Civile s'est faite auprès des CE1. Ces 47 élèves ont reçu leur 1^{ère} initiation à la **Prévention Des Feux De Forêt**.

La sensibilisation des CE1 s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Projection d'un diaporama commenté, adapté à Ventabren
- Présentation d'un tableau des arbres de la région avec leur feuillage
- Explications du rôle des « camions orange » patrouilleurs
- Echanges radio : camion-PC ; chaque élève s'est essayé à la prise de parole radio

Afin de responsabiliser les élèves, les membres bénévoles de la RCSC les ont chargés de répercuter auprès de leur famille les actions apprises.

De plus, le Maire Claude Filippi, président de la RCSC, a remis à chaque élève un Diplôme pour les féliciter d'être devenus des membres actifs de la protection du village, sous l'œil attentionné de Claude Giraud, Directeur de l'école élémentaire.

La deuxième partie de la sensibilisation s'est déroulée au mois de mai auprès des CM2. 73 élèves ont été reçus sur l'Esplanade de la Vigie, pour parfaire leur éducation citoyenne, grâce à la participation. Sur deux jours, les CM2 ont été divisés en 7 équipes encadrées, pour participer aux 7 ateliers, tenus par des professionnels ou des bénévoles. Le thème commun de ces ateliers était la **Prévention et la lutte contre les Feux de forêt**. A l'issue de ces journées, chaque élève a reçu un livret symbolique récapitulatif.

Au total, pas moins de 54 personnes se sont mobilisées pour donner à 120 enfants le sens des responsabilités de chacun, afin d'assurer la protection de leur village de Ventabren, le plus boisé de tous les villages des Bouches-du-Rhône.

Les professionnels et bénévoles qui ont participé à cette action :

- La Gendarmerie : Major Stéphane Vanhaesebroucke
- Les pompiers : Capitaine Marjorie Sampsoni, Adjudant-chef Cédric Coyer et Véronique Dumont
- Des pilotes de « bombardiers d'eau » : Olivier Lechevalier, Claude Le Louarn et Raymond Meunier
- 33 bénévoles des RCSC de Ventabren, Coudoux et Rognac
- Les professeurs des écoles : Mme Breuneval, Mme Coste, Mme Darrietort, Mme Kourtelli et Monsieur Wachspres

pour les enfants



*La future
micro-crèche
« Les Poulbots »
donnera priorité aux
enfants de Ventabren
et aux parents qui travaillent.*

Ventabren, commune forestière,

Les actions pour préparer la commune à faire face au risque de gros incendies dévastateurs doivent être toujours plus nombreuses et s'inscrire dans la durée...

Grâce à l'implication et au soutien du Maire, Claude Filippi, plusieurs opérations publiques et/ou privées ont été conduites selon trois axes :

- **Le respect des O.L.D.** (obligations légales de débroussaillage) : les membres de la Réserve Communale ont distribué 1000 documents dans les boîtes aux lettres pour inviter les habitants à se protéger contre le feu. A la demande des intéressés, 250 visites ont été effectuées pour donner des conseils et aider à la mise en œuvre des O.L.D.
- **Gestion des interfaces** (parties de la forêt en limite des habitations) : la C.P.A. a mené des chantiers d'éclaircies : au piedmont de la plaine du Ban, le long du chemin de Cassade, au nord des Gourgoulons, au nord des Cauvets. L'A.S.L. des massifs des Quatre Termes et de l'Arbois, en collaboration avec le C.R.P.F., et avec l'aide de la Commune, a regroupé plusieurs propriétaires forestiers pour réaliser une éclaircie le long du CD 64 (route de Roquefavour). Une opération similaire sera réalisée au nord de la Bertranne dès l'automne 2017. La commission "Forêt" a demandé à l'Office National des Forêts de programmer une coupe de bois et une éclaircie sur la plaine du Ban en 2017. Cette opération a rapporté 8500€ à la Commune et une partie de cette somme a été investie pour l'entretien des pistes d'exploitation utiles aux pompiers.
- **Installation d'une rampe d'aspenseurs sous le parking des Bres** : Le Conseil municipal, à la demande de Monsieur le Maire, a voté le budget nécessaire.



Tout ce qui a été réalisé a été approuvé par la très grande majorité des personnes concernées. Cependant, certains se sont inquiétés de l'ampleur des travaux et des coupes de bois. Il est important que chacun intègre le risque et mesure l'importance de l'enjeu : une forêt non entretenue ne peut survivre. Il faut couper les vieux arbres qui ne captent plus de CO2 et empêchent une bonne régénération. Les éclaircies génèrent des espaces ouverts favorables à la biodiversité et une partie des rémanents maintient le sol vivant. Récolter du bois en forêt réduit la masse combustible ce qui contribue à réduire la puissance des incendies. Il faut entretenir et gérer notre forêt pour la sauver.

Les changements climatiques nous contraignent à encore plus de vigilance et supposent un plan d'action à long terme.

de Ventabren

S'adapter aux rythmes et aux demandes de chaque enfant est une priorité pour Christophe Angers, fondateur et gérant de la future micro crèche de Ventabren. Cette structure, qui devrait ouvrir ses portes au début de l'année scolaire 2017, pourra accueillir 10 enfants de 3 mois à 4 ans.

L'équipe pédagogique sera composée de 4 personnes : une éducatrice jeune-enfants assurera la liaison entre les parents et la pédagogie des enfants, une auxiliaire de puériculture et deux CAP petite enfance. Les professionnels s'adapteront à chaque enfant afin de leur fournir une attention personnalisée en fonction de leurs besoins (pour manger, dormir, jouer, etc.).

« Nous avons choisi, avec l'accord préalable de Monsieur le Maire, d'ouvrir une micro-crèche à Ventabren pour répondre à une demande. Des petites structures de quartier n'existaient pas et nous proposons un système de garde entre la garde à domicile et les grandes crèches » explique le gérant.

Les Poulbots Ventabren

24, avenue Charles de Gaulle
04 42 92 61 20 ou 06 89 62 45 54
Ouverture de 8h-18h30 du lundi au

vendredi, toute l'année sauf jours
fériés et congés annuels.
contact@creche-lespoulbots.com
www.creche-lespoulbots.com

Jérôme Golmard

un long combat contre la maladie



L'ancien joueur de tennis français, Jérôme Golmard est décédé le 1^{er} août dernier, à l'âge de 43 ans. Né à Dijon en 1973, il habitait désormais à Ventabren. Depuis plus de trois ans, il souffrait de la maladie de Charcot.

Jérôme Golmard avait créé une association pour venir en aide aux victimes de cette maladie neurologique chronique la plus courante après la maladie d'Alzheimer, qui affecte 100 000 personnes dans le monde.

A travers cet article, Monsieur le Maire a voulu lui rendre hommage et souhaite qu'un équipement sportif porte son nom.

RBTP

Travaux Publics depuis 1995

Pour exécuter tous vos chantiers, nous possédons une équipe de professionnels qualifiés, et des engins performants.

TERRASSEMENT - TRANSPORT - REMISE EN CULTURE



290 CHEMIN DES VERQUIERES - 13122 VENTABREN

TEL: 06 09 96 76 60 - FAX: 04 42 28 87 25

MAIL: rbtp@rbtp.eu

Raoul Honnorat mis à l'honneur à Ventabren

La fontaine, située au Chemin des Bonfils, à Ventabren, a été baptisée « Fontaine Raoul Honnorat », le samedi 29 avril dernier.

La fontaine désormais baptisée « Raoul Honnorat » était dénommée au 19^{ème} siècle fontaine abreuvoir des Bonfils. Elle jouait un rôle primordial d'approvisionnement en eau potable du village par gravitation alimentée depuis le réservoir du Moulin à vent de la commune, à une époque où l'eau potable n'était pas accessible à tous les Ventabrennais.

La fontaine a été baptisée par Claude Filippi, Maire de Ventabren, en présence de la fille de Raoul, Jocelyne Rogere-Honnorat, et de son neveu, Yves Cauvet.

Raoul Honnorat, Ventabrennais né en 1927 est décédé l'été dernier. Résistant,

engagé dans l'armée de l'Air puis dans la vie de son village, il a été aussi Président des Anciens Combattants et a été décoré à plusieurs reprises. Il a reçu la médaille militaire Chevalier de l'Ordre National du mérite et la Croix du Combattant, la médaille de l'Union Française des Anciens Combattants et du Dévouement universel. En 2007, Monsieur le Maire le nomme Citoyen d'Honneur de la commune en lui remettant la médaille de la Ville.

Le maire de Ventabren a souhaité rendre hommage à cet homme surnommé « l'enfant du pays », véritable mémoire de la commune.



Claude Filippi au côté de Jocelyne Rogere-Honnorat, fille de Raoul Honnorat.

Claude Filippi insiste sur la notion de citoyenneté auprès des futurs collégiens



Avant la fin de l'année scolaire 2016-2017, M. le Maire a offert un dictionnaire d'Anglais ainsi qu'un guide « Graine de citoyen » à chaque élève de CM2.

A l'intérieur de ce livre, Claude Filippi leur a adressé un petit message pour leur permettre de comprendre la notion de citoyenneté, pour les préparer à quitter l'école élémentaire et découvrir l'univers du collège à la rentrée prochaine.

Ce guide du citoyen énumère les droits et les devoirs de chacun d'entre nous. Il présente également le fonctionnement des institutions.

Avant de leur remettre les livres, Claude Filippi a proposé un petit quizz aux enfants sur des questions démocratiques et de culture générale au sujet de la République Française.



PLOMBERIE
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
SOLAIRE

JOSEPH PATRICK CARNAZZA
MAÎTRE ARTISAN DEPUIS 25 ANS D'EXPÉRIENCE



CRÉATION
DE SALLE DE BAIN



PLOMBERIE
CLIMATISATION
CHAUFFAGE
INSTALLATION GAZ



Quartier Vigne Longue
13122 Ventabren
Tél : 04 42 28 96 49
Fax : 04 42 57 88 95
Mobile : 06 09 97 36 73
E.mail :
jpccanazza@gmail.com



www.guigues.fr

Réseaux
Aménagements urbains, VRD
Génie civil
Second oeuvre, maçonnerie



GUIGUES
l'esprit constructeur

Siège : 86 Ch. de la Commanderie - CS 20275 - 13344 Marseille Cedex 15
04.91.09.40.30 - guigues@guigues.fr

Agence : 1125 Av. Jean Perrin - ZI les Milles - 13090 Aix-en Provence
04.42.26.76.58 - guigues.aix@guigues.fr



1001 idées
de déco au village de
Noël chez JARDIVALS

1 sapin
OFFERT

Pour 60€ d'achat sur déco de Noël
sapin entre 1m20 et 1m50

OU

10% EN
BON D'ACHAT
POUR 1 SAPIN ACHETÉ
VOIR CONDITIONS EN MAGASIN

OUVERTURE LE
11 NOVEMBRE 2017



Jardivals
JARDINERIE

13122 VENTABREN

Le Moulin de Ventabren véritable sauveur pour le village

Depuis son origine, le village de Ventabren a toujours été confronté à un problème crucial et vital : le manque d'eau. Depuis 1847, le Moulin permet au village de s'approvisionner.

La première édification du Moulin remonterait aux Sarrasins, dont la maîtrise dans ce domaine est fort connue. Le moulin de Ventabren, datant du XVII^{ème} siècle, a tout d'abord été construit pour moudre le froment. Il exerça cette mission pendant des siècles avant de devenir éolienne en 1847 pour alimenter le village en eau dès la création du canal de Marseille.

La transformation en éolienne était nécessaire afin de fournir de l'eau au village qui devait jusque là se contenter de l'eau de pluie recueillie dans des citernes placées sous les maisons. L'éolienne, actionnant la pompe à vent, montait les eaux du canal dans un impressionnant bassin construit au pied du château de la Reine Jeanne, au Brès (au-dessus de l'actuel parking). Ce bassin servait de réservoir pour alimenter les bornes, bornes fontaines et fontaines abreuvoirs.

Lors de l'électrification du village en 1924 (plaque apposée sur la façade de la mairie), l'éolienne a été abandonnée et les pompes électriques ont pris le relais. Extérieurement, il resta ensuite à l'abandon pendant des années, jusqu'en 1967.

Le Moulin fête ses 50 ans de rénovation

Il y a 50 ans, Emilio Bessi, arrivé à Ventabren en 1960 rénova gracieusement le moulin de Ventabren. Cet entrepreneur italien en maçonnerie s'inspira du Moulin de Daudet à Fontvieille pour offrir à la commune un moulin qui restera célèbre. Il fut alors reconstruit dans sa forme actuelle et l'inauguration eut lieu le samedi 12 août 1967.

À l'intérieur, le moulin abrite le système de pompage nécessaire à l'approvisionnement en eau des réservoirs qui alimentent toute la commune de Ventabren.



Notre eau du robinet



rendez-vous sur
eauxdemarseille.fr



réseaux d'assainissement et d'eau potable

Des travaux vont avoir lieu sur la RD10 à partir du 18 septembre 2017.

La première phase des travaux d'extension des réseaux d'assainissement et d'eau potable sur la Route de Berre (RD10) s'est déroulée du 21 août au 1^{er} septembre 2017. Les travaux sous le pont du canal ont été réalisés de nuit pour faire face à l'étroitesse de la chaussée et gêner le moins possible la circulation.

A partir du 18 septembre 2017, la deuxième phase des travaux d'extension de réseaux sera entreprise. La circulation sera alors alternée sur la RD10 entre le carrefour de la Recense et le viaduc du TGV, dans les deux sens. Le chantier devrait durer 10 mois durant lesquels les équipes de travaux s'attacheront à rendre la circulation la plus fluide possible.



CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES

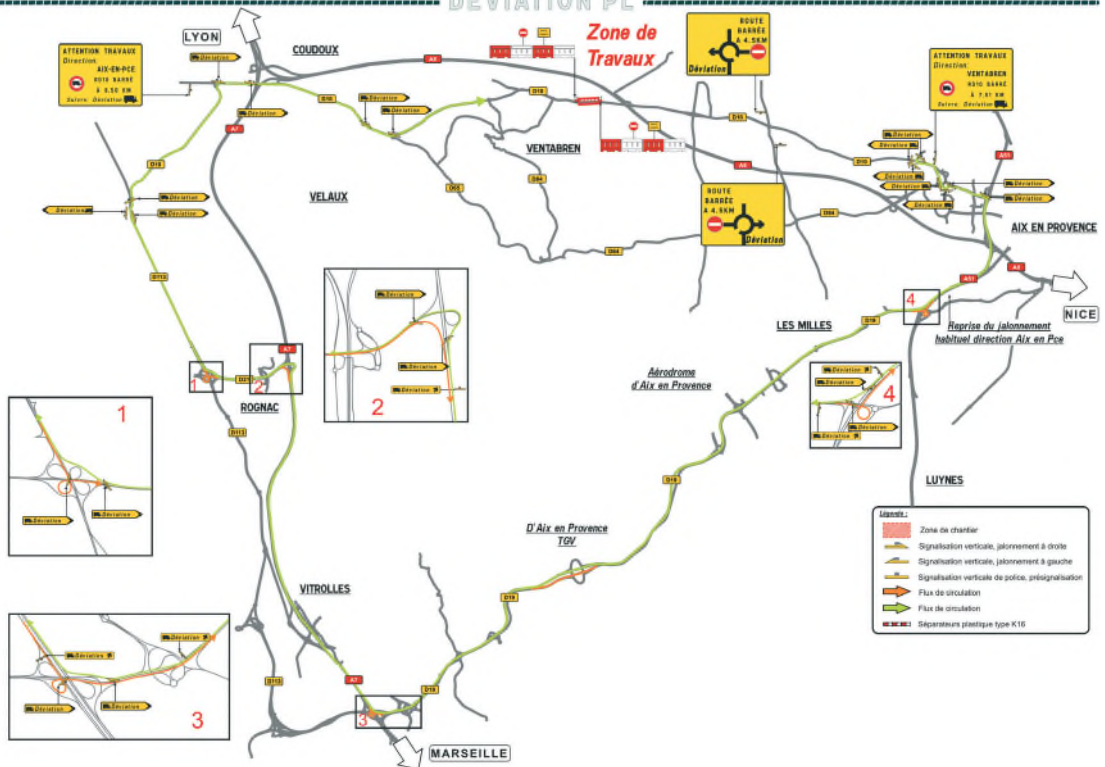


**Construisons votre avenir
pour un meilleur confort de vie**

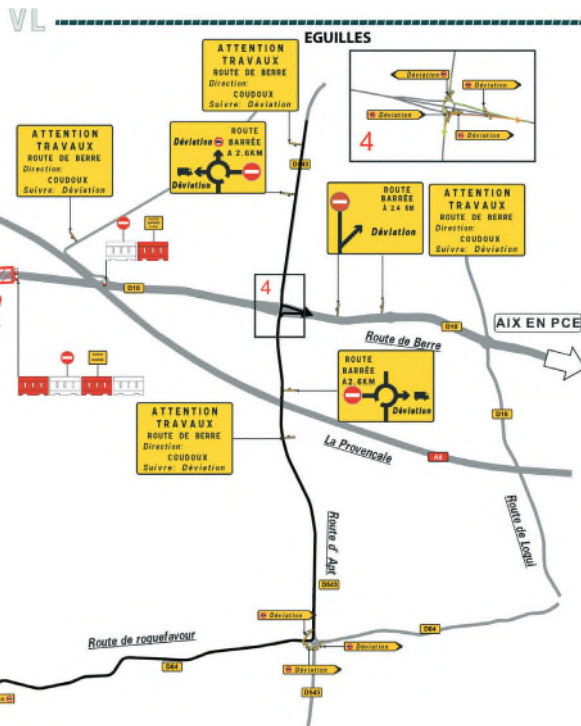
55 Rue Cornaline
Zi les Jalassières - 13510 EGUILLES
04 42 29 70 00
www.sarlepc.fr
contact@sarlepc.fr



DEVIATION PL



Des itinéraires de déviation pour les Véhicules Légers et pour les Poids Lourds sont mis en place.



CHASSEURS 13IMMO
 ACHAT / VENTE / LOCATION

« NE CHERGHEZ PLUS, NOUS TROUVONS POUR VOUS »

Votre agence immobilière spécialisée en transaction, location et chasse immobilière sur le Pays d'Aix

Honoraires réduits

- Un interlocuteur dédié
- Estimation rapide et gratuite
- Accompagnement personnalisé
- Honoraires dus uniquement si succès

VOTRE CONTACT SUR LE SECTEUR
CAROLINE DEMONTFAUCON
 WWW.CHASSEURS-13IMMO.FR 06.44.66.85.80

DERONNEPROD

société basée à Ventabren, est spécialisée dans la prise de photos et le tournage de vidéos en drone dans plusieurs domaines (communication, suivi de chantier, inspection/expertise de zones à accès difficiles, ...). Pour les amateurs, des initiations au pilotage de drone sont organisées par l'entreprise.

"Prise de vue en drone professionnel"

- Photo haute résolution
- Vidéo 4K
- Photogrammétrie

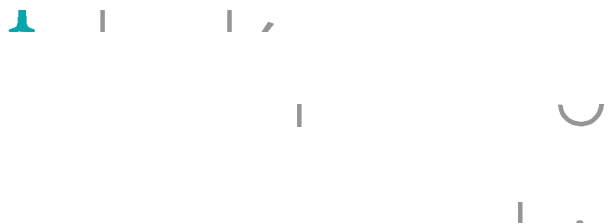
- Montage/Retouche
- Initiation Drone

DERONNE PROD

LA MEILLEURE DES VISIONS AÉRIENNES

Contact: 06.17.87.52.54
nicolas@deronneprod.fr

Site Internet: deronneprod.fr
Youtube: DERONNEPROD
Facebook: DERONNEPROD



Depuis plus de 10 ans, la société LEXX Informatique apporte son expertise autant aux TPE et PME qu'aux particuliers. Cette entreprise peut vous venir en aide : connexion internet, vente de matériel, réparation d'ordinateurs portables, tour de bureau sur mesure, réseau filaire et wifi.



Mobile : 0608903952
Mail : stephane.humbert@lexx.fr
Web : www.lexx-informatique.fr
Facebook : www.facebook.com/lexxinformatique



C'est maintenant un INTERMARCHÉ moderne, plus spacieux et plus lumineux pour un meilleur confort d'achat.

Vous y retrouverez vos marques habituelles, mais vous pourrez aussi découvrir de nombreux nouveaux produits ainsi qu'un véritable MARCHÉ FRAIS avec nos nouveaux rayons traditionnels :

Poissonnerie, Boucherie, Charcuterie et Fromagerie

INTERMARCHÉ
Quartier St Louis
Av. de Gaulle
Tél. : 04 42 28 80 61
Fax : 04 42 28 77 28

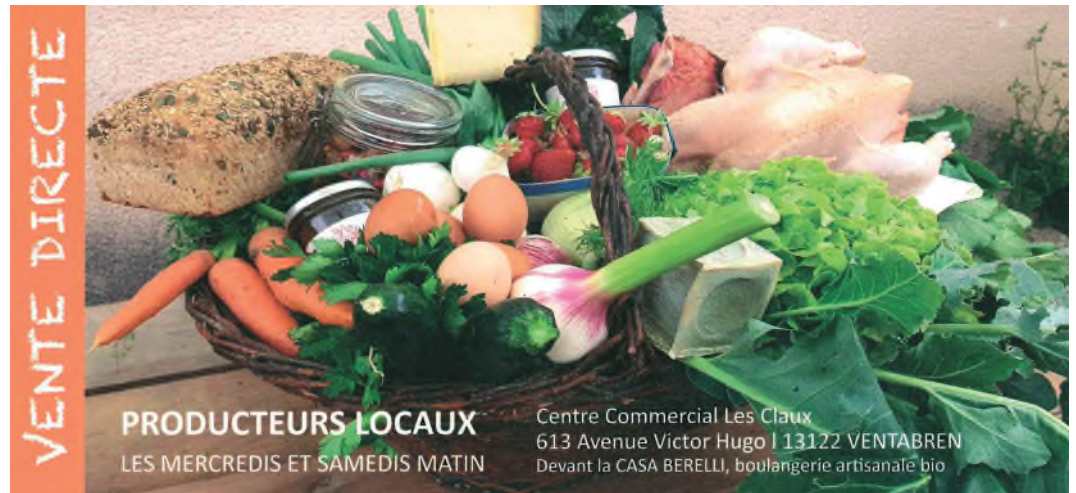


**Toute l'équipe
est à votre service !**

Nolwenn, esthéticienne à domicile se déplace chez vous ou sur votre lieu de travail avec sa table de soins et tout le matériel professionnel nécessaire, pour vous offrir un moment cocon : évacuation et bien-être assurés. Spécialisée dans la pose d'extension de cils, elle propose également tous types de soins (massages, soins du visage et du corps, épilations, ongles, maquillage, LPG Cellu M6).



Du Lundi au Samedi
de 8h à 20h non-stop
07 83 84 09 72
www.reines-esthetique.fr
www.facebook.com/reines.esthetique



Tous les mercredis et samedis matin, la Casa Berelli, boulangerie artisanale bio de Ventabren organise une vente directe de légumes et fruits de saison, œufs frais, volailles fermières, épicerie, fromages, confitures et plein d'autres produits frais. Le marché se situe devant la boulangerie.

Nom du tableau :
 "PAS FORMATEE ENCORE"
 "NOT FORMATTED YET"
 Acrylique Sur toile
 68X127cm



Mariam Safi est une artiste peintre, membre du Collectif d'Artistes Espace 361 Degrés Aix-en-Provence. Rétro-futuriste, elle peint actuellement des tableaux figurativo-abstrait et crée également des tableaux en relief semi-abstrait.

Mariam Safi est à votre disposition pour étudier votre projet artistique.

Prochaine Exposition

Le 11 septembre 2017 à la galerie Espace 361 Degrés à Aix en Provence, sur le thème de la parité.

<http://www.mars-vontag.com>
 06 37 74 40 91

Xavier GROUALLE

Agent général d'assurance exclusif AXA Prévoyance & Patrimoine

**Vous êtes Chef d'entreprise,
 Profession Libérale, salarié ou retraité,
 -> Mon Métier, conforter votre
 Protection Sociale et Patrimoniale**

13, Les Chemins d'Aix - 13122 Ventraben
 Portable : 06 31 79 79 40
 E-mail : agencea2p.xavier.groualle@axa.fr
 N° Orias 16 004 182 - www.orias.fr



réinventons / notre métier

Passionné de culture potagère dès le plus jeune âge, Dan Bessoudo avait une grand-mère qui cuisinait très bien. Ce mélange a fait de lui une personne toujours très touchée par un bon plat.

Fasciné par le travail fait sur assiette et par la finesse, il aimait explorer les goûts. C'est ce qui lui a donné envie d'exercer ce métier.

Originaire de Toulon, Dan Bessoudo est arrivé à Ventabren en juillet 2004. Parcours gastronomique brillant, ce chef audacieux a travaillé cinq ans à Paris pour des grands chefs doublement et triplement étoilés tels que Joël Robuchon ou Guy Savoy. Puis, après cinq autres années passées à Stockholm en tant que sous chef dans une maison qui a remporté une étoile au Michelin, Dan Bessoudo n'avait qu'une envie : essayer d'ouvrir « une Maison » et de remporter sa propre étoile.

Heureux hasard

Souhaitant s'installer près d'Aix en Provence, Dan Bessoudo est « tombé par hasard » sur un restaurant à vendre dans le vieux village de Ventabren. Une visite lui a suffi pour tomber sous le charme du village. « Alors j'ai foncé ! » dit-il.

Quatre ans après son ouverture, son restaurant « La Table de Ventabren » a eu l'espoir de l'étoile au Michelin avant de la décrocher en 2009. Grâce à cet événement, le restaurant a eu la chance d'acquiescer davantage de notoriété. La Table de Ventabren reçoit beaucoup d'étrangers en été et au moins 20 nationalités défilent par an. Le célèbre restaurant est un véritable rayonnement pour Ventabren.

« Le Michelin nous a propulsé »

Endroit idyllique

En 2014, souhaitant agrandir son restaurant, Dan Bessoudo fait l'acquisition d'un terrain supplémentaire pour réaliser ce projet qui lui tenait à cœur. L'envie d'offrir autre chose et de faire une nouvelle proposition à ses clients était très importante. « Je voulais un lieu beaucoup plus moderne et en même temps je souhaitais oser créer un endroit qui restait très contrasté avec le village » nous confie-t-il.



« Le succès que l'on vit à ce jour c'est l'endroit qui nous l'apporte, c'est hors norme »

Bien que le bâtiment soit tout en pierre, le chef étoilé voulait faire vivre à ses clients une véritable émotion en matière de design. Pour lui, l'idée était de se dire « comment un endroit pareil peut-il exister dans un aussi beau vieux village, alors qu'il y a une tendance assez urbaine en matière de décoration ». En créant cet endroit, Dan Bessoudo a souhaité « casser les codes » et le compromis entre cuisine gastronomique et cadre moderne est excellent.

Une clientèle chouchoutée

Depuis la réouverture de son restaurant en 2016, Dan Bessoudo essaye de montrer au travers de son équipe une certaine diversité. Une équipe de 15 personnes qui travaille ardemment et qui rassemble des individus totalement différents. Cela crée une très bonne ambiance au travail. Selon Dan, « le client peut le ressentir quand il entre dans le restaurant car il y a tout de suite une gaieté et une convivialité. C'est très important pour moi ».

Une cuisine fraîche et colorée

Tous les plats partent de ce que le Chef a envie de proposer à sa clientèle. Dan Bessoudo est maître des créations de « La Table de Ventabren » mais collabore avec deux sous chefs et une chef pâtissière. Les menus changent toutes les 6 à 8 semaines car le but du jeu est de suivre parfaitement les saisons. « Nous sommes totalement dans l'optique de travailler avec tous les produits qui se présentent au moment voulu et à condition qu'ils soient de saison » confie Dan Bessoudo.

La cuisine proposée par « La Table de Ventabren » veut sublimer l'essentiel. « On est vraiment dans le produit brut, une justesse dans la cuisson, dans l'assaisonnement et toujours dans l'originalité » explique le chef étoilé.

Dan Bessoudo aime travailler la couleur, les textures et les rapports chauds/froids qui créent des sensations en bouche.

Restaurant Dan B La Table de Ventabren

1, rue Frédéric Mistral – 13122 Ventabren
04 42 28 79 33

MAJORITÉ MUNICIPALE

A l'heure où nous vous écrivons, notre territoire de la Provence est plongé dans la folie des incendies, des centaines d'hectares de collines et pinèdes partis en fumée, ravageant la faune et la flore.

Dans la période très difficile traversée, nous tenons à remercier vivement les sapeurs-pompiers, les services de protection civile, et tout particulièrement les bénévoles de notre Réserve Communale de Sécurité Civile (R.C.S.C.) qui sont tout au long de l'année, et plus particulièrement lors de la période estivale, sur tous les fronts avec énergie, faisant preuve d'une détermination sans faille et d'un professionnalisme à toute épreuve. Conscients des risques pour notre commune, les Elus de notre Groupe majoritaire et les équipes municipales sont placés en alerte durant tout l'été afin de palier toute situation de crise qui pourrait survenir, en lien direct avec les autorités du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 13) et en collaboration étroite avec les membres dirigeants de notre RCSC.

Logement social : révision des obligations

L'article 55 de la loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU) alourdi par la loi Duflot, a créé l'obligation pour les communes d'une agglomération de disposer d'au moins 25% de logements locatifs sociaux parmi leurs résidences principales.

Une loi parfaitement absurde, incohérente et inapplicable que nous avons toujours dénoncée, qui ne prend nullement en considération la singularité des territoires, notamment celui de Ventabren.

La création de 25% de logements sociaux reviendrait à réaliser 513 logements sociaux sur la commune!

A l'instar de bon nombre d'entre vous, la Majorité Municipale n'est pas favorable à voir notre environnement se modifier. La préférence est de préserver ce que nous sommes venus chercher à Ventabren, ce que nous aimons dans notre commune : la sécurité, la protection de notre espace et de notre identité locale.

Bien évidemment, le logement social est indispensable, car il nous faut loger nos enfants et nos familles les plus modestes.

Mais nous sommes toujours restés perplexes face à un Etat qui évoquait des grands principes de mixité et de justice sociale, sans prendre en considération la strate de notre village, sa démographie, sa sociologie, les plans de prévention de risques naturels, la desserte des transports en commun, l'urbanisation réelle de notre territoire... Claude FILIPPI n'a jamais dérogé sur ce principe de préférence locale.

Malgré des programmes de logements sociaux réalisés et des projets sur notre village, notre commune est considérée carencée, lourdement sanctionnée depuis 2014 par des amendes et des pénalités, et contrainte de signer avec l'Etat un Contrat de Mixité Sociale.

Mais aujourd'hui, une excellente nouvelle semble se profiler pour notre commune sur la question de la réalisation des logements sociaux.

Les décrets d'application de l'art. 97 de la loi Egalité Citoyenneté ouvre le champ de l'exemption des obligations de la loi SRU imposée par l'ex Gouvernement socialiste de François Hollande pour certaines communes, ce qui ne manque pas de susciter le mécontentement de l'opposition.

Grâce au travail acharné de notre Maire et des Elus du Pays d'Aix, **Ventabren est susceptible de bénéficier de ce régime d'exemption**, au regard du critère relatif à la faiblesse justifiée de la desserte en transport en commun, dans des communes hors agglomération de + de 30 000 habitants.

Cela concerne les communes pour lesquelles le service de transport en commun ne permet pas de relier la commune aux bassins d'emplois et d'activités avec une fréquence suffisante aux heures de pointe.

Une telle approche nous exonérerait des pénalités que la commune doit supporter actuellement.

Nous demanderons bien évidemment que les amendes et les pénalités déjà versées soient rétroactivement remboursées à la commune.

Or quelle ne fut pas notre stupéfaction, lorsqu'en pleine séance du Conseil municipal, alors que Monsieur le Maire venait de sensibiliser l'ensemble des Elus à cette information capitale, les membres de l'opposition se sont offusqués. Pour eux le respect de cette loi, de la mixité sociale et du logement social pour tous sont essentiels. Ils estiment inéquitable et inapproprié que notre Maire souhaite réaliser des logements sociaux uniquement pour les Ventabrennais.

Sans commentaire.

Notre politique sur les logements sociaux n'a jamais changé : **des logements sociaux oui, mais uniquement pour les Ventabrennais qui en ont besoin.**

A croire que l'opposition municipale souhaite réellement que Ventabren se transforme en « ville nouvelle », et puisse accueillir des familles de tout le Département et en particulier des quartiers Nord de Marseille.

A croire également, que ce retournement de situation tant attendu de l'exemption de l'application de la loi SRU, les indispose. Comme s'ils trouvaient normal et justifié que la commune soit punie et continue à s'acquitter du paiement de pénalités à l'Etat.

Encore une fois, sans commentaire.

Cette opposition systématique à tout ce que nous proposons s'est illustrée une fois de plus lorsque Monsieur le Maire a proposé un deuxième repas pour les seniors et que l'opposition n'a pas voté favorablement à cette mesure.

Au sein de la majorité municipale, nous sommes très attentifs au bien-être de nos aînés, et faisons en sorte de les accompagner et les aider du mieux possible. Alors pourquoi une telle obstruction ?

Aussi, face au succès du déjeuner hebdomadaire du mardi préparé et servi par le personnel de restauration scolaire, au tarif de 8€ par repas et par personne, Monsieur le Maire a souhaité qu'un deuxième repas leur soit proposé le jeudi midi afin de favoriser leurs échanges et leur confort. Cette décision s'appliquera dès la rentrée.

La Majorité Municipale s'attache à satisfaire l'ensemble de ses administrés, quels que soient leurs âges, leurs passions ou leurs attentes.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle rentrée 2017.

Les Elus de la Majorité Municipale :
« Ventabren à Cœur »

Soyez force de proposition avec « Vivre à Ventabren »

Jour après jour, « Vivre à Ventabren » apporte sa pierre à l'évolution de notre village.
L'actualité nous amène à traiter dans cette tribune des dossiers importants en matière d'urbanisme :
le projet de l'Héritière, la révision du PLU et la construction de logements sociaux.

Projet de l'Héritière

Nous avons participé à la commission de travail créée par le maire en Juin 2015. Nous nous réjouissons de voir que le nouveau projet a été élaboré en tenant compte du cahier des charges que nous défendions : il comprend des espaces publics, lieux de rencontre qui pourraient faire de ce quartier le centre de vie qui manque tant à Ventabren et une architecture permettant d'envisager la transition énergétique.

Cependant, la Municipalité n'a pas réussi à convaincre la SCI Herimmo, propriétaire d'une partie des terrains de la ZAC et titulaire des permis de construire délivrés en 2012, de se rallier à ce nouveau projet pour garantir les critères nouvellement adoptés pour le Développement Durable. Nous estimons qu'il s'agit d'un grave échec pour la municipalité et qu'il met en danger le projet construit avec le concessionnaire dans le cadre de cette commission. Nous souhaitons que les efforts de négociation avec la SCI soient poursuivis.

Révision du PLU

Dans le cadre de la concertation obligatoire précédant le PLU (janvier 2015), afin d'assurer l'insertion de l'Héritière dans le tissu urbain existant, nous avons proposé que soit étudié le contournement de Ventabren par le Nord. En effet, l'accroissement de la population induit par le projet de l'Héritière et le contrat de mixité sociale pourrait conduire à la saturation de la RD10. Ce projet peut être mis en œuvre à partir de la RD 19, en longeant l'autoroute en direction de Coudoux. Nous rappelons qu'une partie significative de ce réseau de voies secondaires existe.

Nous n'avons pas été associés à l'élaboration de ce nouveau PLU et, à ce jour, cette proposition n'a pas été étudiée. Nous continuons à penser que cette étude doit avoir lieu car c'est une nécessité de projeter notre vision du développement à moyen et long terme.

Logements sociaux

La construction de logements sociaux répond à 2 objectifs : loger au plus près les habitants aux ressources modestes ou moyennes et respecter une obligation légale sous peine de pénalités financières très lourdes. Légalement, Ventabren doit disposer à terme de 498 logements sociaux. Certes c'est beaucoup, mais c'est le résultat de 15 ans d'immobilisme.

Notre commune est très peu pourvue en logement collectif, donc en petits logements de caractère social, recherchés par les jeunes couples et les personnes âgées. Comme l'écrit le préfet de Région dans Le Monde : « Les maires doivent comprendre que si les enfants de leurs habitants veulent vivre au pays, s'ils veulent éviter que les villages meurent ou deviennent des parcs à résidences secondaires, il faut qu'ils permettent aux jeunes générations de vivre et travailler au pays. Et cela passe par le logement social. »

Nous insistons pour que les logements sociaux soient intégrés dans le tissu urbain de manière diffuse et non regroupés au même endroit, comme c'était le cas pour le premier projet de l'Héritière.

Dès 2001, le maire s'est déclaré opposé à la construction de logements sociaux. La commune n'en comptait donc aucun jusqu'à la réalisation en 2009 du Clos St Henri qui en offre 9 soit 0,40 % du parc de logements. En raison de cette carence, Ventabren a été soumise à une pénalité d'environ 500 000€ en 3 ans, ce qui représente un manque d'investissement que nous pouvons évaluer au triple voire au quadruple de ce montant, avec l'effet multiplicateur des subventions. La municipalité a donc été contrainte de signer en Juin 2016 un contrat de mixité sociale avec le préfet, très pénalisant pour Ventabren.

A ce jour, l'absence de progrès significatif sur ce dossier porte tort aux populations les plus modestes et aux finances de la commune. Nous réaffirmons notre conviction que les logements sociaux sont une nécessité et qu'il faut en promouvoir un développement intégré et harmonieux. Nous souhaitons donc être associés à la sélection des projets et à leur mise en œuvre rapide.

Dans un tout autre domaine, un thème nous tient profondément à cœur : votre information, en toute transparence, sur la vie du village. Vous le savez, notre politique est délibérément tournée vers plus de démocratie locale et nous essayons de le démontrer tous les jours. Ainsi nous publions en newsletters le compte-rendu des conseils municipaux et notre activité au sein des différentes instances et commissions auxquelles nous contribuons.

Mais nous voulons aller plus loin, avec vous : nous vous proposons d'être acteurs de la vie publique de la commune, de mieux savoir, mieux comprendre les décisions prises. Nous vous invitons à nous rejoindre sur les réseaux sociaux, venir échanger, participer à nos débats.

Pour cela, nous allons régulièrement et dès la rentrée, vous proposer des thèmes de réflexion sur des sujets qui nous touchent tous et quotidiennement car « on décide mieux quand on décide ensemble ». Nous sommes conscients des marges d'amélioration possibles dans bien des domaines.

Nous vous invitons à nous rejoindre sur notre page Facebook ou notre compte Twitter avec les mots clefs « vivreaventabren » ou, pour ceux qui ne sont pas encore connectés aux réseaux sociaux, sur notre adresse mail : vivreaventabren@gmail.com

Ensuite nous ferons remonter la synthèse de nos échanges à la municipalité pour bâtir un plan d'action partagé afin d'améliorer la vie dans notre commune.

Monsieur le Maire reçoit sans rendez-vous les 1^{er} et**MAIRIE**

17 Grand' Rue - 13122 Ventabren

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Permanences 2 samedis par mois de 8h30 à 12h

Secrétariat général : 04 42 28 80 14

Fax : 04 42 28 79 78

Comptabilité - Élection

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 16h30

Pôle Enfance-Jeunesse :**Transports scolaires - services périscolaires**

Impasse de la Crémade, face au Centre de Loisirs « La Marelle » - 04 84 47 01 55

enfance.jeunesse@mairie-ventabren.fr**Service d'Etat Civil**

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 16h30

(sauf le mercredi après-midi)

Et jusqu'à 18 heures sur rendez-vous

SERVICES MUNICIPAUX ANNEXES**Services techniques :** 04 42 28 91 57**Service forêts :** 04 42 28 89 97**Cadastre - Urbanisme et environnement**

04 42 28 90 55

Du lundi au vendredi

de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Permanences du CAUE sur rendez-vous tous les 2^{èmes}

mardis de chaque mois.

Bibliothèque :

Espace Matheron : 04 42 28 71 81

Mardi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Jeudi de 14h30 à 17h30

Vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Samedi de 9h30 à 12h00

Restaurant scolaire

Responsable Michel Staub - 04 42 28 87 10

Musée - Office de Tourisme

4 Bd de Provence - 04 42 28 76 47

Centre Communal d'Action Sociale

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

Service de l'emploi : 04 42 28 85 66

Permanence de la Mission locale

3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00,

Espace Matheron

Renseignements au 04.42.61.92.50

Liste des associations d'Aide à domicile à disposition

Permanences du conciliateur de justice du canton de Pélissanne

Michèle WIELGOSZ-PITZINI

sur rendez-vous au 04 90 55 76 08

Mairie de Pélissanne (mairie annexe) :

les jeudis de 14h à 17h

Mairie de Velaux (nouvel Hôtel de Ville) :1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 14h30 à 16h30**ECOLE MATERNELLE**Directrice M^{me} FLUMIANI - 04 42 28 95 77**ECOLE PRIMAIRE**

Directeur M. GIRAUD - 04 42 28 70 43

CRECHE Directrice M^{me} COTELLE

04 42 28 78 25

**CENTRE DE LOISIRS
« La Marelle »**

Responsable : Alexandra GAZZANO

04 42 28 88 63

**OFFICE MUNICIPAL
DE LA CULTURE**

04 42 28 76 47

ECOLE DE MUSIQUE

Directrice Magali GUARINO

ecoledemusiquedeventabren@gmail.com

SALLE REINE JEANNE

04 42 28 80 07

SALLE SAINTE VICTOIRE

04 42 28 93 72

LA POSTE 04 42 28 80 30**TAXIS**

Taxi Ventabren FRED ET FABIENNE

06 07 45 76 22

Taxi DANIELLE : 06 11 05 61 32 Jour et Nuit

Taxi Laurent NOQUET : 06 69 98 30 00

EDF AIX-EN-PROVENCE

0801 800 097

PRESBYTERE Coudoux

Père François-Régis MICHAUD

Contact sur le village : M^{me} Mauclair

04 42 28 80 86

Secrétariat - Tél : 04 42 52 00 61

adcoudoux@wanadoo.fr

**SOCIETE DES EAUX
DE MARSEILLE**

Lambesc 08 10 400 500

PHARMACIES

Pharmacie de MORTAIN

613 Av. Victor Hugo - 13122 Ventabren

Tél : 04 42 28 80 25 - Fax : 04 42 28 80 28

Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 15h à 19h00

M^{mes} VERGNE et BRUGEDE

Centre Commercial Intermarché -

Tél : 04 42 28 75 87 - Fax : 04 42 28 86 21

Ouvert tous les jours de 8h30 à 19h30

INFIRMIERESM^{lle} BALLAND

Quartier des Aires - 04 42 28 74 45

M^{me} BALVERDE Vassila - 06 21 35 95 99M^{lle} CHELLI Magali : 04 42 28 83 66

24, av. Ch. de Gaulle - 06 63 08 68 73

M^{lle} CHELLI Marianne : 04 42 28 79 57

24, av. Ch. de Gaulle - 06 60 38 83 66

M^{me} FARAUD Brigitte

Quartier Peyrès - 04 42 28 88 16

M^{me} LLOSA - CESARINE : 04 42 28 82 24

16, les Mourades - 06 19 17 99 20

M^{me} LEGRAND Emilie : 06 18 74 37 05M^{me} WAUTERS Chantal : 04 42 28 96 59

12, Chemin des Espailards - 06 86 57 88 93

CLINIQUE VETERINAIRE

M. CLOUZEAU M.

Quartier St Louis : 04 42 28 80 50

MEDECINS

Dr MARCHASSON

26, av. Ch. De Gaulle : 04 42 28 81 19

ou www.docteurmarchasson.fr

Dr REBOUD

26, av. Ch. De Gaulle : 04 42 28 70 90

Dr OPRE

Qu. Maralouine : 04 42 57 05 10

OSTEOPATHESM^{me} MORELLATO F.

Ch. Fons Vicarii - 06 67 50 13 04

M^{me} DESMARETZ PICHAVANT

11 bd de Provence : 06 25 35 62 53

DENTISTES

Dr PARA Claire et Dr EUDE Thibault

26, av. Ch. de Gaulle : 04 42 28 70 63

Drs OFFANT D. et LEGZIEL Ph.

Hameau des Bonfils : 04 42 92 53 58

04 42 92 52 78

KINESITHERAPEUTES

Chemin Fons Vicarii :

M. PETROV J. - 04 42 28 71 58

M^{me} MORELLATO

06 67 50 13 04

M. PEIRONE - 06 22 46 19 30

M^{me} ROY - 06 85 44 47 79M^{me} INNOCENTI

M. MOLINERO :

Qu Maralouine - 06 80 45 88 79

ORTHOPHONISTESM^{me} LEONE

26, av. Charles de Gaulle : 06 59 44 89 59

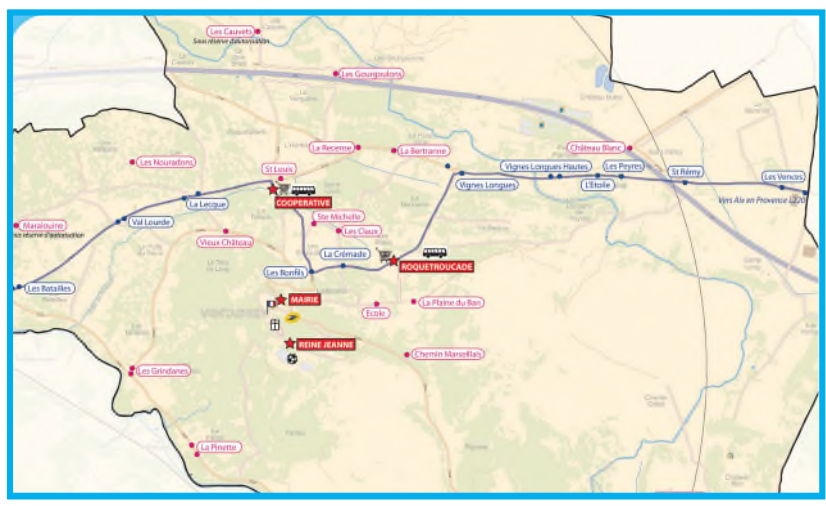
M^{me} AMIOT

23, Lot. Les Oliviers 1 : 06 30 91 51 18

Mme THIL

Qu. Maralouine : 06 21 42 14 34

3^e mardis de chaque mois de 9h00 à 11h00



Transport à la demande

En remplacement de la navette urbaine, ce transport vous permet de vous déplacer depuis un rayon plus large en toute liberté sur simple demande. Le délai de réservation est de 1h au minimum avant le déplacement prévu et jusqu'à un mois maximum.

N° VERT : 0 800 94 40 40

(gratuit depuis un poste fixe).

Tous les jours de 8h à 18h, les samedis, dimanches et jours fériés.

NAVETTE POUR LES SENIORS

En plus de la navette interne, un transport spécialement pour les Seniors est mis en place gratuitement tous les vendredis matins.

Prendre rendez-vous au 06 70 06 21 81.



Pour connaître les tarifs, horaires ou toute autre information

www.ventabren.fr

SERVICES D'URGENCE

URGENCES
15 ou 112
(depuis un portable)

POMPIERS
En cas d'accident ou d'incendie, composez le : 18 ou 04 42 52 03 54

HÔPITAL AIX S.M.U.R.
04 42 33 50 00

SOS MÉDECINS
AIX-EN-PROVENCE
04 42 26 24 00

CENTRE ANTIPOISON
04 91 75 25 25

GENDARMERIE EGUILLES
04 42 92 53 55

POLICE MUNICIPALE
04 42 28 89 97

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE :
06 75 63 50 21
04 42 28 70 21

ETAT CIVIL

NAISSANCES

SALIBA Anna-Maria	06/02/2017
POISSON Maïté	08/02/2017
GILBERT Evan	23/02/2017
LENGRONNE Karel	27/02/2017
BASSO Maxime	03/03/2017
COMBLAIN Mahé	04/03/2017
UBER Mathilde	19/03/2017
GUENNET CHAOUI Ines	20/03/2017
GUENNET CHAOUI Rayan	20/03/2017
GUENNET CHAOUI Adam	20/03/2017

DURIN César	20/03/2017
MARIE Victor	22/03/2017
RAYMOND Louise	09/04/2017
SOUBEIRAN Athéna	18/04/2017
BISCALDI Paul	18/04/2017
LESBLEIZ Youenn	25/04/2017
LESBLEIZ Erwan	25/04/2017
CHARPENTIER Mathis	28/04/2017
LEMINEUR Léa	03/05/2017
FARAUD KAUPP Basile	05/05/2017
BÜTTINGHAUS Vincent	13/05/2017
COUTELAN Néo	03/06/2017

JACQUES Logan	11/06/2017
DAUMAS Maelys	14/06/2017
BERNARD Nina	24/06/2017
ARGEMI Paloma	25/07/2017
STAMEGNA Gabriel	25/07/2017
PIANTINO Nolanne	04/08/2017
MILLES Jeanne	10/08/2017
AYRINHAC Denis	16/08/2017
CHAMPEAUX Youna	17/08/2017
JEANPIERRE Robin	18/08/2017

DÉCÈS

VERHEYDE Thierry	12/02/2017
VIDAL Marie-Jeanne épouse MANNINO	15/03/2017
PALÁSTI Kornélia épouse HOVELMANN	09/04/2017
GUINDON Romain	09/04/2017
KARSENTY Sébastien	26/04/2017

LE FRANCOIS Odile épouse LEPESANT	05/07/2017
SALLES Ghislaine épouse MERONI	06/07/2017
REYNAUD Eric	12/07/2017
DENIMAL André	23/07/2017
DASTRU Raymond	25/07/2017
NALBANDIAN Marie épouse COLAUD	08/08/2017
BAUMIER Bernadette épouse DANTIN	22/08/2017

MARIAGES

ATIENZAR Laurent et TRIPODI Sandrine	06/05/2017
LOISEAU Sébastien et RAOUX Justine	06/05/2017
DUBOS Jean-Luc et COUTELLIER Christine	10/05/2017
VOINIS Jérôme et LEROY Julie	13/05/2017
DELIBIOT Olivier et ORTET Nathalie	03/06/2017
MISITI David et ROUGON Florence	03/06/2017
ESTERLE Christophe et LÉCUYER Claire	10/06/2017
ANSELMO Thomas et NADHIR Rabia	10/06/2017
GRIMAUD Benjamin et METAILLER Aurore	10/06/2017
BOUZON Christophe et CASANOVA Jessica	17/06/2017
BICHOT Sylvain et CHOQUET Estelle	23/06/2017
DIDKOVSKY Bruno et LANGLOIS Marie	24/06/2017
LECOURT Marc et NGUYEN Ngoc Phuong Thuy	24/06/2017
GOURMAND Simon et LA MILZA Emilie	01/07/2017

MUTI Damien et DESGROUAS Charlotte	01/07/2017
GAREL Stanislas et REVALOR-BIROTHEAU Alexandra	08/07/2017
CORBIN Julien et ESPINASSE Angélique	08/07/2017
DE OLIVEIRA José et ANDRIEUX Fanny	08/07/2017
BROUSSAUD Philippe et AUBIN Frédéric	13/07/2017
LOUIS Philippe et LACQUEMENT Stéphanie	21/07/2017
ALVES Jean-Baptiste et CAUVET Anaïs	22/07/2017
BARDIN Lionel et LAMIAUX Sabrina	22/07/2017
RAPISARDA Giuseppe et BENARD Suzie	29/07/2017
COURRIAS Michel et ALVES DE BRITO Stéphanie	05/08/2017
NAULEAU Philippe et KARP Maïté	05/08/2017
SALLEMBIEN Audrey & BENMANSOUR Nacim	01/09/2017
MAZIN Audrey & ICARD Adrien	02/09/2017
DUBOIS André & MALNOË Cécile	02/09/2017

INCONTOURNABLES 2017-2018



Journée du Patrimoine

Samedi 16 septembre 2017

Concert à l'église Saint-Denis à 16h00
Organisé par l'Office Municipal de la Culture

Expo-Bourse de Véhicules Anciens

Dimanche 17 septembre 2017

Plateau du complexe sportif
Organisé par Ventabren Rétro Passion

Grand Prix Littéraire de Provence

Dimanche 24 septembre 2017

Salle Sainte Victoire
Organisé par l'Association Culturelle Provençale

Pot des nouveaux arrivants

Judi 12 octobre 2017 à 18h30

Salle Sainte Victoire
Organisé par la Municipalité

Fête votive de la Saint-Denis

Dimanche 15 octobre 2017

Salle et terrasse Sainte Victoire
Organisé par l'Office Municipal de la Culture

Marché de Noël

Samedi 25 et dimanche 26 novembre 2017

Esplanade et salle Reine Jeanne
Organisé par l'Office Municipal de la Culture

Fête des lumières

Vendredi 1^{er} décembre 2017

Rues du vieux village
Organisé par l'Office Municipal de la Culture

Téléthon

Vendredi 8 et samedi 9 décembre 2017

Salle Sainte Victoire et Salle Reine Jeanne
Organisé par plusieurs associations de Ventabren

Vœux du Maire

Vendredi 19 janvier 2018

Salle Reine Jeanne

Festival du Court Métrage "Courts dans le vent"

Vendredi 6 et samedi 7 avril 2018

Salle Sainte Victoire
Organisé par les Amis du Festival

Expo des Métiers d'Art et de l'Artisanat

Samedi 12 mai 2018

Espace Jean Bourde et rues du village
Organisé par l'Office Municipal de la Culture

Cinéma plein air

Date à définir (juin 2018)

Derrière la Salle Sainte Victoire
Organisé par l'Office Municipal de la Culture

Fête de la Saint-Jean

Vendredi 22 juin 2018

Vieux Moulin
Organisé par l'Office Municipal de la Culture

Fête Nationale

Vendredi 13 juillet 2018

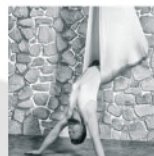
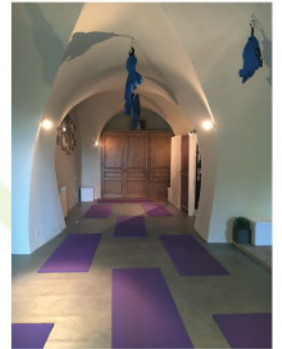
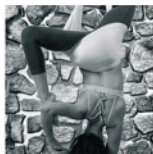
Esplanade Salle Reine Jeanne
Organisé par l'Office Municipal de la Culture



GRAVITY R

yoga aerien, pilates et danse

STUDIO DE COACHING SPORT SANTÉ ET BIEN ETRE



PILATES : RENFORCEZ LES MUSCLES DE VOTRE POSTURE

pratique douce de renforcement du core (centre) et du corps, composée d'un ensemble d'exercices posturaux codifiés en mouvements et en répétitions.

POSTURAL BALL : RÉCONCILIEZ-VOUS AVEC VOTRE DOS

permet de renforcer les muscles profonds, libérer les tensions physiques et psychiques. Méthode pratiquée en contact permanent avec un gros ballon.

YOGA AÉRIEN : APPRENEZ À VOLER

méthode alternant une progression naturelle de postures en appui au sol et postures plus aériennes à l'aide d'un hamac

COACHING PERSONNALISÉ

entraînement sportif personnalisé et adapté à chaque personne de la réathlétisation, à la préparation physique, en passant par l'accompagnement à la personne (perte de poids, entretien physique, suivi après pathologies graves)

178 CHEMIN DU HAMEAU DES NOURADONS 13122 VENTABREN

WWW.GRAVITYR.ORG

Contact Sandrine Pellegrin : 0619417016

MO-TI-VA-TION !

#FINILESPRETEXTESBIDONS

**1^{ER} MOIS
DE SPORT
OFFERT***

7J/7 > 6H/23H - KEEPCOOL.FR

KeepCool 
le sport bonheur®

11 SALLES EN PAYS D'AIX

* Offre à valoir sur tout nouvel abonnement avec engagement de 12 mois minimum dans les salles Keep Cool participantes du 28/08 au 22/09/2017. Voir modalités complètes dans votre salle. Non cumulable avec d'autres offres en cours. Keep Cool et Le Sport Bonheur® sont des marques déposées de DG Holding, DGD Aix 533 988 580.